



Direction
Départementale
de l'équipement
de l'Isère

**INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS**

Commune de SAINT AUPRE

**ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION DE LA MORGE**

Avertissement : seuls les plans de zonage papier
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes

- R** Zones d'interdictions
- BC** Zones de projet possible sous maîtrise collective
- B** Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

..... Limite communale



0 200 400 800 Mètres